



Cliquez [ici](#) pour adhérer en ligne pour 2020/2021
Téléchargez le bulletin d'adhésion



2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°75

Sommaire :

VISIO / situation sanitaire 28 avril, Covid, Nouvelle FAQ, Mouvement, Colloque Maternelle/Visio, Réunions syndicales en Mai, CAPD, Hors classe, Classe exceptionnelle, 1er Mai



VisioRIS



Pour faire le point sur les conditions de reprise, la situation dans les écoles au retour des vacances

le SNUipp-FSU vous propose une REUNION en VISIO

MERCREDI 28 AVRIL à 9 heures



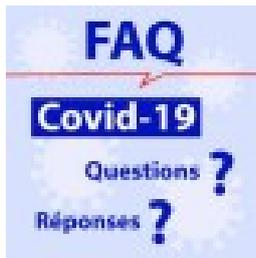
Pour vous inscrire il suffit de nous adresser un mail

à snu06@snuipp.fr

Nous vous enverrons dès lors le lien de connexion

Inscrivez vous nombreuses et nombreux ! OUVERTE A TOUTES ET TOUS

Nous enverrons bien sûr aux participants une attestation de présence.
La RIS pourra être défalquée des 108 h hors APC



La nouvelle FAQ est parue hier soir très tardivement Quelques points importants à retenir

1. Règles spécifiques applicables à compter du 26 avril 2021

Dans les écoles et établissements scolaires, la survenue d'un cas confirmé déclaré parmi les élèves conduit à la fermeture dans les meilleurs délais et au plus tard le lendemain, de la classe concernée quel que soit le niveau (école maternelle, école élémentaire, collège ou lycée) pour une durée de 7 jours. La décision conservatoire de fermeture est prise par l'autorité académique pour le premier degré et par le chef d'établissement, après avis de l'autorité académique, pour les établissements du second degré. Les responsables légaux des élèves sont immédiatement informés par un courrier/courriel dont la trame est proposée en annexe. Cette information vaut justificatif de la suspension de l'accueil des élèves.

**CONSIGNE DE FERMETURE ET
DE NON-BRASSAGE :**
le Ministère applique la consigne
du SNUipp-FSU !



[#unplandurgencepourlecole](https://twitter.com/unplandurgencepourlecole)

- **FERMETURE** systématique de la classe pour 7 JOURS SI UN seul CAS CONFIRME PARMIS LES ÉLÈVES.
- **EN CAS d'ABSENCE** d'un enseignant-e.
PAS de BRASSAGE entre élèves qui ne peuvent être accueillis à l'école tant qu'il n'y a pas de remplaçant.
S'il n'y a pas de remplaçant dans l'immédiat, les élèves ne peuvent en aucun cas être répartis dans les autres classes. L'accueil des élèves est alors suspendu dans l'attente de l'arrivée du professeur remplaçant.
- Les parents doivent vérifier la température de leurs enfants chaque matin et s'abstenir d'envoyer à l'école les enfants fiévreux et/ou symptomatiques.
- **Aération** de quelques minutes à minima toutes les heures.
Il est préconisé de surveiller la qualité de l'air intérieur, par exemple par des capteurs de CO2. - ON NE DEMANDE QUE CELA encore faut-il en avoir dans les écoles... !

- **Situation des personnels du premier degré ayant des enfants de moins de 16 ans scolarisés dans le second degré durant la semaine du 26 avril.** Accueil prioritaire donné aux enfants des personnels exerçant dans le 1er degré dans les collèges et lycées d'accueil

LISTE DES COLLEGES ET LYCEES D'ACCUEIL: [ici](#)

Le maillage et l'implantation de ces établissements ne conviennent pas (trop souvent éloignés de certaines communes).

Le SNUipp-FSU soutiendra les collègues en difficulté pour faire garder leurs enfants et qui demanderaient une ASA.

- **Situation des personnels / parents devant assurer la garde de leurs enfants accueillis au collège ou au lycée pour une quotité de temps réduite**

Possibilité de demander une ASA mais à titre dérogatoire *sur la base d'un examen de la situation individuelle et en tenant compte des impératifs de continuité du service.*

- **Autorisation exceptionnelle d'absence pour se faire vacciner: possible.** Recommandation de prendre rendez-vous à *un moment compatible avec la continuité du service et de l'accueil des élèves (mercredi, samedi, dimanche, etc.).* Si cela n'est pas possible, une autorisation spéciale d'absence (ASA) sera possible pour se rendre sur son temps de travail ou durant ses obligations de service, à un rendez-vous de vaccination.

- **Possibilité d'ASA à titre dérogatoire pour les personnels ayant pris des rendez-vous médicaux, impossibles à modifier, durant la période des congés applicable à la zone et qui doivent, suite à la modification des dates des vacances, reprendre leur activité.**

- Déploiement des tests salivaires

dès le 26 avril, en priorité dans les écoles et établissements situés dans des zones présentant un taux d'incidence élevé ainsi que dans les écoles et établissements dans lesquels un ou des cas confirmés sont apparus. Nécessité d'une autorisation écrite des parents.

Tests proposés aussi aux personnels (éducation nationale et collectivités territoriales) : 2 tests par semaine, à réaliser à domicile.

Les tests sont arrivés dans les circonscriptions pour être déployés dans les écoles.

- Activités périscolaires et EPS

Activités périscolaires: maintenues dans le respect des règles sanitaires et du non brassage.

Activités extrascolaires: sont elles suspendues.

Pour l'instant seules les sorties scolaires sans hébergement sur le territoire national sont autorisées.

Concernant l'EPS : seules les activités extérieures sont autorisées. En revanche, elles sont suspendues en intérieur (gymnase, piscine, etc.)

- PAS DE CHANGEMENT CONCERNANT LES REUNIONS EN PRESENTIEL au sein d'une école ou d'un établissement.

Si elles ne peuvent être organisées à distance par l'usage de visioconférence, audioconférence ou encore des espaces numériques, les réunions (instance de concertation, de décision, réunions nécessaires à la coordination pédagogique, etc.) peuvent se tenir au sein d'une école ou d'un établissement scolaire dans le strict respect des consignes sanitaires (port du masque / respect de la distanciation d'un mètre entre les personnes).

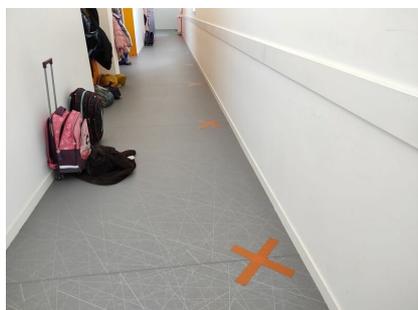
Les réunions regroupant plus de 6 personnes doivent se tenir en audio/visio conférence.

Ainsi par exemple les réunions REP+ reprogrammées n'ont pas lieu d'être en présentiel si la jauge est dépassée.



TOUTES LES INFOS et la FAQ : [ICI](#)

**Une question, un doute, un problème ?
Je contacte le SNUip-FSU !**



Protocole renforcé, au milieu du gué Enfin ! Le gouvernement entend une partie des revendications portées par le SNUipp-FSU depuis des semaines.

Si cela démontre le sérieux des propositions du syndicat, leur prise en compte trop partielle risque de ne pas suffire à un retour secure dans les écoles, ni à une continuité sereine du service public d'éducation.

A quelques jours de la reprise, la circulation épidémique reste à un niveau très haut tout comme la pression sur le service public hospitalier. Le renforcement partiel du protocole pour les écoles, présenté quelques jours avant la reprise, prend en compte une partie des revendications portées par le SNUipp-FSU mais sans les mener au bout. Clairement les trois semaines sans classe n'ont pas été mises à profit par le gouvernement pour rendre possible une école sous covid comme le réclamait **la pétition unitaire**.

Lire la suite



Compte-rendu de la réunion sanitaire MEN / Organisations syndicales 22 AVRIL 2021

- ▶ Cette réunion a précédé la conférence de presse du premier ministre.
- ▶ Le Men confirme si besoin était, la reprise de l'école en présentiel dès le 26 avril 2021.
- ▶ Le directeur de cabinet explique d'emblée qu'il est compliqué pour les municipalités de durcir davantage le protocole sur les questions de l'équipement et de l'aération.
- ▶ L'Association des Maires de France trouve le ministère trop incitatif sur les sujets qui les concernent. En la matière, le protocole ne changera pas.

[Lire le compte-rendu complet](#)



Du 21 AVRIL au 10 MAI - Vérification des accusés de réception

Les accusés de réception ont été adressés depuis le 14 avril dans IPROF (SIAM, générer mon accusé)

Ils récapitulent vos vœux et votre barème INITIAL

A VERIFIER ... et A CORRIGER le cas échéant

A NE RENVOYER corrigé à la Dsden à: mouvement1degre06@ac-nice.fr - AVANT le 10 MAI

QUE SI

- cas de désaccord ou erreur de barème – joindre PJ
- **ou si** vous voulez annuler votre mouvement (uniquement donc pour les participants facultatifs).

Il ne sera pas possible de modifier des vœux, d'en supprimer ou d'en ajouter sauf circonstances exceptionnelles dûment justifiées.

AVEC COPIE au SNUipp-FSU

pour que nous relayons auprès de la Dsden



**La lecture de l'accusé de réception n'étant pas toujours simple,
(erreur ou non) COPIE au SNUipp-FSU dans tous les cas
pour vérification de votre accusé**

Là encore vous pouvez compter sur les militant-es du SNUipp-FSU 06 pour vous conseiller, vous aider dans les démarches.

Si vous avez un doute contactez nous !

Le code 90 indique que votre vœu est annulé, car vous ne pouvez le demander (liste d'aptitude, poste fléché ...).

TOUTES LES INFOS : [ICI](#)



**COLLOQUE NATIONAL MATERNELLE en VISIO
"VOIR GRAND POUR LES PETITS" : MARDI 1er JUIN**

9 heures - 16 h 30

Alors que le ministère confirme son projet de révision du programme de l'école maternelle, le SNUipp-FSU réunit en visio-conférence le colloque « Maternelle : voir grand pour les petits » le mardi 1er juin 2021.

ATTENTION/ IL FAUT S'INSCRIRE AVANT le 1er MAI.

Toutes les INFOS [ici](#)

RIS en visio

**RÉUNION
D'INFORMATION
SYNDICALE**



Ordre du jour : Crise sanitaire, carte scolaire, carrières, promotions, salaires, métiers, réforme de l'éducation prioritaire, programmes de la maternelle, inclusion scolaire, grève du 26 janvier..

A Noter dans vos agendas

SNUipp-FSU



Réunion/Visio SNUipp-FSU 06 - SPECIALE **DIRECTION d'ECOLE**

Mercredi 12 mai à 9h - Voir **ICI**

SNUipp-FSU



Réunion/Visio SNUipp-FSU 06 - SPECIALE **EDUCATION PRIORITAIRE -**

Mercredi 19 mai à partir de 9 h - Voir **ICI**

Inscriptions par simple mail à **snu06@snuipp.fr**

Le lien de connexion vous sera envoyé en retour.



CAPD relative au troisième refus de demande de congé de formation professionnelle rentrée 2021.

Prévue en visio-conférence le mardi 4 mai 2021 à 16h.



Hors classe 2021

Les collègues éligibles à la hors classe ont reçu un message sur iprof.

L'intégration à la hors classe se fera au regard de la situation des collègues ayant au moins deux ans d'ancienneté dans le 9e échelon au 31/08/2021.

La circulaire [ici](#)

Pour rappel

En 2020 aucun 9° échelon n'a été promu.

- 2020 : 295 possibilités donc. - Barème dernier-e promu-e = 150 points

- ▶ Nombre de 11ème échelon promu-es : 162
- ▶ Nombre de 10ème échelon promu-es : 133

[Notre dossier : ICI](#)



CLASSE EXCEPTIONNELLE 2021

Quels changements pour la campagne 2021 ? Nouveautés 2021, calcul du barème...

Le tableau d'avancement pour un accès à la Classe Exceptionnelle au 1er septembre 2021 devrait être acté début juillet.

Pour les 3 prochaines années (2021, 2022 et 2023) les PE et les PsyEN seront promouvables à la classe exceptionnelle via le vivier 2 s'ils et elles sont aux 6ème ou 7ème échelons de la hors classe.

Toutes les INFOS : [ICI](#)



NICE - Départ à 14h du jardin Albert 1er.
Arrivée à la Place Garibaldi à NICE



SNUipp-FSU Alpes Maritimes
SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos